



Soutien à nos entreprises et aux secteurs les plus durement touchés

Depuis le jour 1 de la pandémie, le gouvernement libéral a été présent pour les entreprises canadiennes en instaurant des programmes de soutien tels que la Subvention salariale d'urgence et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer. Grâce à un ensemble de programmes d'urgence, nous avons protégé plus de cinq millions d'emplois, apportant ainsi de la stabilité aux travailleurs et aux familles qui dépendent d'eux tout en plaçant le Canada sur la bonne voie en vue d'une relance. Jusqu'à maintenant, nous avons aussi engagé des investissements de plus de six millions de dollars dans les entreprises afin de les aider à se remettre de la pandémie, de planifier leur avenir et d'investir dans leur propre croissance.

Tout comme la pandémie, la relance économique du Canada sera différente selon les secteurs. Pendant que nos communautés reprennent vie à des rythmes différents, bon nombre d'entreprises des secteurs les plus touchés fonctionneront d'abord à capacité réduite et auront besoin d'une aide supplémentaire. Justin Trudeau et l'équipe libérale le savent et, tout comme au jour 1 de la crise, nous serons là.

S'il est réélu, un gouvernement libéral prendra toutes les mesures nécessaires pour aider les entreprises les plus durement touchées à croître ainsi qu'à créer de bons emplois pour la classe moyenne et veillera à ce que personne ne soit laissé pour compte pendant la relance. Nous allons :

- prolonger le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'au 31 mars 2022 afin que les entreprises puissent embaucher plus de travailleurs et que davantage de Canadiens puissent reprendre le travail;
- fournir aux entreprises de secteur canadien du tourisme qui ont beaucoup souffert, une subvention salariale et une subvention pour le loyer provisoires pouvant compenser jusqu'à 75 % de leurs frais afin de les aider à traverser l'hiver;
- lancer le Programme de relance des arts et de la culture, qui doublera le montant des recettes de la vente de billets des arts de la scène et des autres établissements culturels afin de compenser pour la réduction de la capacité;
- prolonger la couverture d'assurance pour les arrêts de production liés à la COVID afin de soutenir 150 000 emplois canadiens;
- mettre en place un programme d'appui transitoire qui aidera les travailleurs du secteur de la création souffrant encore de la pandémie.

Programme d'embauche

Dans la lancée de son engagement du budget 2021 de créer un million d'emplois, le gouvernement libéral a instauré le nouveau Programme d'embauche pour la relance économique du Canada. Cette subvention permettra aux employeurs dont le revenu a été diminué par la pandémie de compenser une partie des frais supplémentaires entraînés par la réouverture, soit en augmentant le salaire ou le nombre d'heures des employés présents, soit en embauchant plus de personnel. Cette mesure de soutien sera disponible du 6 juin au 20 novembre 2021. Les employeurs admissibles peuvent demander soit la Subvention salariale d'urgence du Canada, soit la subvention à l'embauche, selon ce qui sera le plus élevé. Un gouvernement libéral réélu prolongera le programme jusqu'au 31 mars 2022 afin que les entreprises aient plus de facilité à augmenter les salaires, à créer des emplois et intensifier leurs activités.

Programme de transition pour le secteur du tourisme

Le secteur du tourisme compte parmi les plus durement touchés du Canada et on s'attend à ce qu'il soit parmi les derniers à s'en remettre. La Subvention salariale d'urgence et la Subvention d'urgence pour le loyer du Canada ont aidé bon nombre de ces entreprises à survivre pendant les pires mois de la fermeture de l'économie. Même si l'économie rouvre, les voyages d'affaires et les voyages internationaux ne reprendront pas immédiatement. Compte tenu de la persistance et de l'impact des effets de la COVID-19 sur ces secteurs, un gouvernement libéral réélu instaurerait une subvention salariale et une subvention pour le loyer provisoires pour des entreprises tels que les hôtels, les agences de voyages, les centres des congrès et les festivals connaissant une baisse d'au moins 40 % de leur revenu. Les entreprises admissibles de ces secteurs pourraient avoir accès à une subvention pouvant couvrir jusqu'à 75 % de leurs frais, proportionnellement à leur perte de revenu, afin de les aider à couvrir les frais fixes tels que les salaires et le loyer, de septembre 2021 au 31 mai 2022.

Soutien à la relance des arts et des établissements culturels

Un gouvernement libéral réélu instaurera un programme d'appariement afin de compenser la perte de revenu subie par les établissements culturels. Le programme doublera jusqu'en mai 2022 les recettes perçues de la vente des billets des lieux dont la capacité a été réduite dans le cadre des mesures imposées par les autorités locales de la santé publique. Les lieux admissibles seront ceux des arts de la scène et les établissements culturels, tels que les théâtres et les musées. Le gouvernement veillera à ce que les fonds distribués dans le cadre de ce programme soutiennent les travailleurs de ce secteur.

Couverture d'assurance pour les arrêts de production liés à la COVID-19

Le Fonds d'indemnisation pour productions audiovisuelles canadiennes est une mesure provisoire administrée par Téléfilm Canada, qui comble le vide généré par l'absence de couverture d'assurance pour les interruptions de tournage et les arrêts de production liés à la COVID-19. Afin de se qualifier, les productions doivent être admissibles au Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne et mettre en œuvre un plan de sécurité contre la COVID-19 conforme aux exigences en vigueur. Un gouvernement libéral réélu prolongera ce fonds du 31 mars 2022 au 31 décembre 2022 afin d'offrir de la prévisibilité au secteur en couvrant la prochaine saison de production. Le programme contribuera à soutenir cette importante industrie de 9,3 milliards de dollars et à conserver bien au-delà de 150 000 emplois pour les artistes et les travailleurs du secteur.

Programme de transition pour les travailleurs des arts de la scène dont les difficultés économiques liées à la COVID-19 perdurent

Un gouvernement libéral réélu versera 50 millions de dollars au Conseil des arts du Canada afin de mettre en œuvre un programme d'appui transitoire, géré en collaboration avec de tierces parties et des organisations à but non lucratif, qui donnera accès à des aides d'urgence aux artistes, artisans, créateurs et auteurs qui sont principalement des travailleurs autonomes ou des entrepreneurs indépendants et qui sont en chômage en raison des difficultés économiques liées à la COVID-19.